

BULLETIN DE L'ABERPA N° 93

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Point sur le site du Dr Pierre (ex-Natalys)
- 3 – Ouverture du parc Hoche
- 4 – Le Toit de la Grande Arche est de nouveau ouvert
- 5 – Atelier des Groues et futur quartier

1 – Informations sur le quartier Centre

1.1 – Balade urbaine du 20 mai sur le quartier Centre

Lors d'une balade urbaine organisée le 20 mai dans le quartier Centre, la ville de Nanterre a apporté les informations suivantes :

- Futur centre municipal de santé : un projet de reconstruction du centre est prévu rue Lebon à l'emplacement du square et d'un terrain municipal. Quatre équipes d'architectes ont été retenues par la ville. Le choix de l'architecte doit être fait en septembre. L'Aberpa a demandé que les 4 projets en compétition soient présentés aux habitants de Nanterre avant le choix du jury.
Le centre actuel, dont le pavillon ne présente pas un grand aspect architectural bien qu'ancien, sera démoli et la surface libérée permettra un agrandissement du parc des Anciennes-Mairies.
- Projet urbain de la place Foch (place du marché). Le projet est repoussé dans le prochain mandat municipal donc après 2020. Nous sommes plutôt satisfaits de ce report car le projet se traduira par une densification de ce secteur.
- Sur le carrefour Maurice Thorez/Stalingrad, une solution semble avoir été trouvée pour la relocalisation du cabinet médical. Celui-ci pourrait occuper, de façon définitive, le n°72 de la rue Maurice Thorez (bâtiment inoccupé en briques rouges juste à côté). A l'emplacement actuel du cabinet médical (angle Thorez/Stalingrad) sera construit un immeuble de logements. Pour la reconstruction de l'îlot du magasin Monoprix, aucune évolution n'est constatée et le projet semble reporté.

1.2 – Renouvellement des attache-vélos dans le quartier Centre

Lors d'une réunion entre le Collectif Vélo Nanterre et la ville, il a été annoncé le remplacement des attache-vélos dans le Centre par des modèles plus classiques (arceaux). Leur nombre doit augmenter notamment place du marché, devant la maison de la musique et des arceaux seront posés devant la gare Nanterre-ville.

1.3 – Aménagement du secteur Lénine-Poincaré : lancement d'une concertation préalable

Une opération de construction d'une vingtaine de logements et de deux locaux d'activités est envisagée à l'angle de la rue Raymond Poincaré et de l'avenue Lénine.

Le dossier de présentation et un registre dédié aux observations des habitants sont actuellement mis à disposition à la direction de l'aménagement et du développement de la Mairie - Tour A – 130, rue du 8 mai 1945. Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30

Plus d'informations sur : <http://www.nanterre.fr/actualite/2569/57-actualite.htm>

1.4 – Trottoirs de la rue Barbet

Suite à une relance de l'Aberpa, les trous subsistants sur les trottoirs de la rue Barbet après l'enlèvement des poteaux électriques ont enfin été recouverts d'enrobé. Il reste cependant une objection : le revêtement est de mauvaise qualité car irrégulier et non damé.

2 – Point sur le site du Dr Pierre (ex-Natalys)

Le projet du site du pavillon du Dr Pierre (ex-Natalys) a été rebaptisé « Le Château - Etic à Nanterre ». Le lieu fédérera une communauté d'initiatives dédiées à l'alimentation durable autour d'une ferme urbaine en permaculture, d'un incubateur de start-ups, de cuisines partagées, d'un *food court* et d'événements (rencontres avec les producteurs, débats, projections...) ouvert à tous, géré par la start up Foodentropie. Le projet sera complété par un jardin thérapeutique confié à l'association Endat qui propose des programmes personnalisés aux personnes souffrant de diabète, d'anorexie ou de boulimie.

La rénovation du bâtiment historique se termine et le lieu devrait ouvrir en juillet.

3 – Ouverture du parc Hoche

Le nouveau parc Hoche, sur la couverture de l'A86, est ouvert depuis le 13 mai. Le parc est un espace public récréatif et paysager favorable aux liaisons inter quartiers (entre les secteurs Rouget de Lisle et Hoche) et à la pratique d'activités ludiques et sportives. Cet espace propose différents types d'équipements : skate parc, terrains de boules, piste circulaire, espace de jeux pour enfants, tables de ping-pong, grands espaces herbeux.

Les habitants du secteur et au-delà se sont déjà bien appropriés ce parc.

4 – Le Toit de la Grande Arche est de nouveau ouvert

Le Toit de la Grande Arche est de nouveau ouvert.

Article sur : <http://defense-92.fr/tourisme/apres-sept-ans-de-fermeture-le-toit-de-la-grande-arche-retrouve-ses-touristes-52099>

L'entrée est un peu chère : 15 euros (12 euros pour les groupes ou les + de 65 ans)

Mais l'aménagement du toit est intéressant avec un point de vue côté Nanterre maintenant.

Le toit comprend aussi un espace d'exposition consacré au photo journalisme. La première exposition est confiée à Stéphanie Sinclair, photojournaliste américaine qui lutte depuis plus de 10 ans contre les mariages forcés dans le monde. L'entrée pour cette exposition est de 4 euros.

5 – Atelier des Groues et concertation sur le futur quartier

Dans le cadre du projet urbain du site des Groues, l'EPADESA a mis en place un Atelier de réflexion. Michel Mathys participe à cet atelier en tant qu'habitant mais en mettant à profit l'expérience de l'Aberpa sur le suivi des projets d'aménagement et la concertation associée.

La motivation pour intervenir dans ce projet est que le futur quartier des Groues compte actuellement peu d'habitants. Dans les réflexions sur l'aménagement, il semble donc utile de donner le regard et le point de vue « habitant ».

L'atelier des Groues représente une démarche originale avec des réflexions très en amont des projets. Les membres de l'atelier sont très divers : habitants de Nanterre et de Courbevoie, représentants de PME, commerçants. Ses membres sont assidus aux réunions ce qui contribue à un travail constructif.

L'atelier a examiné les projets qui étaient en concurrence pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) PREFIGURER. Il a pu apporter un avis qui se retrouve dans le choix des équipes retenues.

La même démarche est en cours pour l'AMI CONSTRUIRE qui fera l'objet de plusieurs rendez-vous entre le 29 juin et fin septembre :

- Vendredi 30 juin à 19 h : présentation de l'AMI PREFIGURER et de l'AMI CONSTRUIRE pour le pôle gare RER E et Réseau Grand Paris
- Samedi 1^{er} juillet de 10 h à 12 h : visite guidée des Groues avec un focus sur les 3 projets de l'AMI PREFIGURER suivi d'un temps d'échanges sur place
- Jeudi 6 juillet à 18 h 45 – Salle de quartier des Terrasses – bd des Bouvets : présentation des lots Hanriot (lots de logements de part et d'autre de la rue Hanriot)
- Samedi 2 septembre : nouveau temps d'échanges avec les porteurs de projets des lots Hanriot sur le terrain de « Yes We Camp », rue de La Garenne.
- Fin septembre : réunion publique pour restituer la démarche de concertation.

Le 1^{er} site retenu pour l'AMI PREFIGURER commencera son installation en juillet 2017. Ce site a été attribué à « Yes We Camp » qui prévoit une programmation légère ouverte au public et un atelier de concertation dans la maison du projet qui aura été nouvellement installée.